

La lettre du prds

la lettre d'information électronique du PRDS
numéro 14, septembre 2010

Pôle ressources
de développement
social

www.prds66.com

Édito

Le PRDS, pour un outil partagé

Le PRDS s'inscrit dans une démarche de coproduction qui trouve son origine dans une volonté partagée entre l'IRTS et des collectivités et institutions locales. Ce partenariat ouvert a pris en compte dès l'origine la place importante des associations dans l'intervention sociale et dans les dynamiques de développement local. A l'occasion de la rénovation du projet PRDS pour la période 2010-2012, une réflexion s'est engagée pour envisager un mode de représentation des associations dans les instances de pilotage et de mise en œuvre du PRDS. Les associations souhaitant s'inscrire dans cette perspective et se reconnaissant dans l'objectif de développement de modes d'intervention plus préventifs, plus décloisonnés, plus participatifs (et démocratiques), plus collectifs (modes d'intervention privilégiés du « développement social »), sont invitées à prendre part à cette réflexion. Il y est prévu d'organiser prochainement une réunion afin de reprendre: 1/ Les conclusions issues des échanges avec elles ; 2/ Leurs propositions sur les 3 axes d'intervention du PRDS ; 3/ Leur positionnement concernant leur rapport au PRDS.

Le programme d'action 2010-2012 adopté par les partenaires du PRDS prévoit de développer l'accompagnement d'expérimentations mises en œuvre sur le territoire des Pyrénées Orientales. Dans cette perspective, afin de promouvoir et renforcer les actions de développement social sur des territoires déterminés, des équipes pluridisciplinaires peuvent solliciter un soutien méthodologique auprès du PRDS. L'accompagnement peut concerner la préparation, le diagnostic, l'expérimentation, l'évaluation, la valorisation et l'essaimage d'actions collectives concertées. Le comité de pilotage du PRDS doit prochainement arrêter la procédure à suivre pour solliciter un accompagnement. Cette démarche ainsi que les critères de choix et la fiche projet seront bientôt mis à disposition.

Enfin, dans la perspective d'articuler les actions de formation et les pratiques, plusieurs actions de professionnalisation vous seront proposées dans les mois à venir, centrées sur : 1/ les apports de l'approche systémique pour l'expérimentation de projets, 2/ l'accompagnement de démarches de développement social par les cadres intermédiaires, 3/ le Développement Social Local : leviers et freins aux expérimentations possibles.

En parallèle, nous entamons un cycle de journées d'étude sur les questions relatives à la participation.

L'un des enjeux du PRDS consiste à ce qu'il soit un outil partagé, approprié par les différents acteurs. En ce sens, n'hésitez pas à solliciter l'équipe du PRDS, pour que cet outil trouve tout son sens.

Elsa Piou Iliassi, coordinatrice du PRDS

a > Agenda complet et actualisé sur www.prds66.com

> **1er octobre 2010** : journée d'étude, La participation en questions : « Que disent les institutions aux habitants quand elles les invitent à la participation ? », PRDS, 8h30 – 17h, lycée Pablo Picasso, Perpignan

En savoir plus > prds@wanadoo.fr

> **15 octobre** : rencontre COMPRENDRE et AGIR, éditions du Trabucaire, Du monde au lieu : d'un large pourtour méditerranéen à Perpignan, 14h – 18h, 11 traverse de Pia, Perpignan

En savoir plus > Editions Le Trabucaire : 04 68 61 02 82

> **Du 15 au 22 octobre** : semaine « En avant pour l'Egalité 2010 », sur le thème « Accès à l'Emploi (orientation, formation, emploi) et discrimination », Perpignan (voir article en p. 4)

En savoir plus > 04 68 62 38 71

> **Octobre à décembre 2010** : 6 jours de sensibilisation / formation, "Entreprendre en ESS, un outil de développement local", gratuit, ce cycle s'adresse aux porteurs de projets dans le champ de l'économie sociale

En savoir plus > ess@cg66.fr / 04 68 85 82 64

> **18 octobre** : ateliers sur le thème « Emploi, Discrimination, Egalité des chances », IRTS-LR et Université UPVD, interventions et ateliers débat, 14h – 17h, Palais des Congrès, Perpignan

En savoir plus > 04 68 08 20 75

> **4 novembre** : S'engager, imaginer et construire ensemble : les deuxièmes rencontres départementales de l'économie sociale et solidaire, Conseil Général, CRES LR et réseau "Accueil Entreprises 66", 16h30 - 20h - salle Canigou - Conseil Général - 30 rue Pierre Bretonneau – Perpignan

En savoir plus > ess@cg66.fr / 04 68 85 82 64

> **16 novembre** : Rencontres de l'économie sociale et solidaire en Pays Pyrénées Méditerranée, 17h - 20h - Centre socio-culturel - Saint Jean Pla de Corts

En savoir plus > ess@cg66.fr / 04 68 85 82 64

> **17 novembre** : journée d'étude, Réciprocités- LR, la place et du rôle des associations dans les quartiers populaires aujourd'hui, quels rapports entre associations et institutions publiques dans le cadre de la politique de la ville ?, Montpellier

En savoir plus > reciprocites-lr.asso@laposte.net

> **20 novembre** : 8ème forum de l'économie solidaire, association RELAIS, témoignages, récits d'expérience, débats, 10h-18h, Espace Millenari, Toulouges

En savoir plus > relais@no-log.org / 06 12 16 22 67

> **30 novembre** : 10ème Carrefour de l'Education, 9h - 17h, Les Francas, Casa Musicale, Perpignan

En savoir plus > francas.despo@wanadoo.fr

Retour sur le « forum de l'innovation sociale » du 3 juin 2010 : L'innovation sociale, ses acteurs et ses territoires

L'innovation sociale peut naître d'une découverte ou d'une idée individuelle valorisée, comme d'une large démarche de travail partenarial. L'innovation sociale peut être considérée comme une force de transformation qui peut accompagner les démarches institutionnelles et autres dans une perspective de dynamiser le changement social local.

Le forum de l'innovation sociale s'est inscrit dans le cadre du 3ème printemps des solidarités 2010. Le forum s'est déroulé le 3 juin 2010, il a été organisé par l'IRTS-LR (Institut Régional de Travail Social), site de Perpignan en partenariat avec l'UPVD (Université de Perpignan Via Domitia), le CG 66 (Conseil Général) et l'association VCM (Voisins Citoyens en Méditerranée).

Lors de ce forum qui a réuni près de 90 participants, l'objet de la réflexion commune portait sur la notion d'innovation et son lien avec *le territoire, la participation ou les logiques de marché* (logiques économiques). Les participants se sont organisés en grappe, (petit groupe de travail constitué de 6 à 8 personnes), ils ont tenté de repérer les leviers et freins à l'émergence de l'innovation sociale.

Afin de favoriser l'émergence d'une réflexion collective et d'un échange productif, un portefeuille de lecture a été diffusé lors de l'invitation au forum (descriptif de la démarche, argumentaire par atelier, support de réflexion autour de la question de l'innovation sociale, articles autour de la notion d'innovation sociale et de son usage). Cette démarche de diffusion de l'information visait une meilleure appropriation par les participants de la démarche et des thématiques du forum.

La méthode de travail lors de ce forum se voulait innovante, c'est une démarche qui s'est inspirée de l'idée des *forums hybrides*, elle consiste à travailler en petits groupes de travail appelés aussi « grappes ». La particularité de ces groupes réside dans leur hétérogénéité : ils sont constitués de professionnels, universitaires, institutionnels, usagers, membres de la société civile...

Le travail des groupes avait trois objectifs : 1) engager un processus réflexif sur l'innovation sociale, 2) structurer le rapport entre dynamiques, expérimentations et innovations sociales, 3) dégager des pistes de travail pour concevoir l'innovation dans et en dehors des dispositifs.

Afin de mieux optimiser le travail des grappes, une grille de questionnement a permis aux participants d'orienter leurs échanges et leurs discussions. L'animateur, choisi en concertation entre les membres de chaque grappe, avait pour rôle d'orienter, de structurer et de relancer le débat et l'échange sans le diriger. Le but était de mettre en tension les différentes perceptions des participants sur la question de l'innovation sociale. Les grappes ayant travaillé sur la même thématique se sont ensuite réunies afin de mutualiser et d'échanger. L'objectif était de mettre en synergie les différentes perceptions de l'innovation sociale et d'en construire une perception commune.

Principales conclusions :

> Pour une définition commune de l'innovation sociale :

Les participants ont relevé un certain nombre de critères qui peuvent qualifier une action « innovante » : la créativité, l'expérimentation,

l'amélioration, l'adaptation, l'incertitude.

Concernant la définition de l'innovation sociale, malgré les divergences, une perception commune ressort : une action innovante doit favoriser, à travers la coopération, l'émergence d'un résultat durable qui répond aux besoins d'une population déterminée.

> Le rapport entre dynamique, expérimentation et innovation sociale :

Le rapport entre dynamique, expérimentation et innovation a fait débat. Une définition semble réunir les différents points de vue : la dynamique c'est ce qui lance le processus à partir du moment où des personnes se rassemblent autour d'un projet commun, cette dynamique peut renfermer l'idée de diagnostic social. L'expérimentation peut représenter la phase de réalisation de l'action. Quand l'expérimentation s'est finalisée par une évaluation positive, on parle dès lors d'innovation.

> Les implications des expérimentations :

Pour les institutionnels, il faut accepter la non maîtrise du projet, s'appuyer sur le principe de co-construction, sur le partenariat avec les acteurs concernés par la décision (habitants, usagers, public...) en dehors du cercle des experts (institutionnels, professionnels...).

> Conception et valorisation des innovations :

Les démarches à suivre pour faire émerger les innovations sont multiples. Elles nécessitent la capacité des acteurs à prendre en compte les besoins émergents, les limites des actions et les risques qui en découlent. Les innovations renferment également la nécessité de travailler dans une logique de partenariat et de réseau. La valorisation des innovations passe par la communication la collecte et la centralisation des données afin de les diffuser à l'ensemble du territoire et favoriser la mise en réseau d'acteurs sociaux. Il a été reconnu un caractère exogène des innovations. Cela signifie, la prise en compte des particularités territoriales, le projet peut ainsi s'ajuster et se modifier en fonction des besoins locaux. Faire évoluer les postures constitue une composante essentielle à la valorisation et la promotion des innovations. Il est recommandé de puiser dans le registre de la pluridisciplinarité et de l'interinstitutionnel et reconnaître le caractère **ascendant** des innovations.

Evaluation de la démarche

La démarche méthodologique proposée présente l'intérêt de cibler les compétences de chacun des acteurs indépendamment de leur posture ou appartenance institutionnelle.

Cependant, les participants ont manifesté une certaine frustration quant à l'espace temps qu'offrait le forum, et à ses limites pour mieux appréhender les questions et s'imprégner de la démarche.

L'organisation du forum s'est révélée être très ambitieuse : répondre aux trois objectifs via une entrée thématique et une entrée transversale.

Un autre point à améliorer relève de la difficulté des partenaires à travailler ensemble dans un cadre qui se voulait libre et non orienté lors du débat. Cette difficulté relève du caractère innovant de la démarche qui visait la construction d'un processus de réflexion commune, d'un espace de travail entre les partenaires et acteurs concernés par la problématique sociale locale. Cette démarche peut favoriser l'émergence d'une vision commune et d'une parole collective. Ce qui confirme la possibilité de créer et de construire des espaces de réflexion et d'échange au travers de nouvelles formes de travail et de nouvelles pratiques. Il en est aussi ressorti que la trans-

versalité, dans le traitement des problématiques territoriales locales, pourrait servir de levier pour mutualiser et mettre en synergie les apports et les compétences de l'ensemble des acteurs locaux.

Conclusion

Peut-on considérer l'innovation sociale comme une nouvelle piste de travail pour promouvoir les solidarités locales ?

Démontrer que tout projet émanant de dispositif institutionnel ou de la société civile peut s'avérer innovant, tel était le premier objectif de ce forum ; le second objectif était d'initier une nouvelle méthode de travail sous forme de forums hybrides. Le forum était une occasion de réfléchir de façon collective et transversale sur l'innovation sociale, ses acteurs, ses territoires et ses implications. Il a été également une occasion pour l'ensemble des partenaires de penser l'innovation sociale et sa contribution dans l'émergence des solidarités locales.

De nouveaux espaces d'échange et de réflexion, comme c'était le cas pour ce forum, peuvent favoriser l'émergence de nouvelles perceptions et de nouvelles visions pour consolider le lien entre innovation et solidarités locales.

Sabah CHAHBOUNI

Un compte rendu détaillé du forum sera bientôt téléchargeable sur le site du PRDS.



Retour sur le séminaire de travail du 4 juin « Le PRDS, outil d'accompagnement de l'expérimentation sociale »

Quatre ans après la création du Pôle Ressources de Développement Social (PRDS), les partenaires fondateurs (IRTS, Ville de Perpignan, Conseil Général, Etat- Acsé, CAF des PO) ont convenu en 2009 de revenir sur le projet initial, de procéder à une évaluation associant les professionnels et de définir des orientations pour la période 2010-2012. Un nouveau cahier des charges, issu de ce travail concerté, a été adopté début 2010. Il rappelle que la fonction du PRDS est d'accompagner l'adaptation de l'action sociale et éducative vers des modes d'intervention plus décloisonnés, plus participatifs et plus collectifs. Par ailleurs, ce cahier des charges reconnaît la vocation départementale du PRDS, renforce l'articulation entre actions de formation et pratiques professionnelles et dégage des moyens nouveaux pour l'accompagnement d'initiatives locales de projets collectifs partenariaux sur le terrain.

A ce stade, les membres du comité de pilotage du PRDS ont souhaité communiquer sur les nouvelles orientations afin que les professionnels puissent, dans l'avenir, se saisir au mieux des possibilités que propose le Pôle Ressources. Le séminaire du 4 juin 2010 était organisé dans cette perspective.

Il s'adressait à un public de cadres appartenant aux différents organismes et institutions partenaires. De par leur position - responsabilité de mission ou de territoire - ces professionnels sont en mesure de repérer sur le terrain les dynamiques potentielles et de les connecter avec les ressources proposées par le PRDS.

Les différents partenaires ont démontré, au cours de leurs interventions, leur niveau d'appropriation d'un outil comme le PRDS. Les préoccupations des différentes institutions se retrouvent autour d'un projet commun. Ce positionnement peut cependant entraîner des modifications dans l'organisation interne de chaque institution, ce qui

pourrait être questionné en interne par chacune d'elles.

Les ateliers de l'après midi ont permis d'éclairer des projets divers. Les interventions des participants (60 participants) ont montré qu'ils étaient en mesure de proposer une analyse commune de leurs pratiques, qu'ils avaient acquis et intégré des notions centrales sur le changement de regard, de postures, ...

A travers des interventions et la mise en perspective de projets de territoire, plusieurs questionnements ont été proposés et peuvent servir de fondement pour des réflexions communes à venir. Certains de ces questionnements sont résumés ici :

- Le préalable à l'action concerne la mobilisation d'un territoire : il s'agit notamment de travailler dans une démarche de réciprocité avec les différents acteurs locaux, ce qui peut passer par des réunions, la création d'un comité de pilotage, la définition d'objectifs communs, une réflexion sur la notion de « territoire pertinent », etc. Le diagnostic correspond à une phase de recueil de besoins de façon individuelle et collective. Les divers acteurs (habitants, partenaires, élus) se réunissent. Il s'agit de favoriser une expression de la vie locale, avec ses aspects positifs et ses manques. L'un des enjeux du diagnostic réside dans la mobilisation des partenaires et acteurs. Le diagnostic ne constitue pas seulement une phase de recherche d'informations mais de confrontation. Il vise également la mise en œuvre d'une dynamique d'acteurs.

- La « participation » revient comme une injonction dans les démarches d'élaboration de projet. Elle soulève diverses questions : sensibiliser à l'idée que l'on peut travailler avec les usagers, la difficulté de trouver des représentants d'usagers, l'évolution des postures et la nécessité de passer du « face à face » au « à côté », du « faire pour » au « faire avec », trouver des formes de repérage sur les ressources, etc. Lorsque l'on parle de participation, il s'agit souvent de la qualité de la relation entre habitants et services publics, or la participation viserait plutôt les possibilités de passer d'une parole individuelle à une parole collective, et d'accompagner la construction de cette parole collective. Il s'agit d'entrer dans une démarche d'écoute et d'accompagnement.

- La question de l'appropriation et de la validation de la démarche par le politique : La démarche de développement social amène le changement, la destabilisation. Il est proposé de quitter un certain équilibre. En ce sens, une validation par le politique aux étapes clés est nécessaire. Un élément de complexification concerne l'identification du politique, le lieu du politique étant à la fois administratif et politique. La question du lien entre techniciens, hiérarchies et élus est notamment posée par les participants. Si une organisation transversale (dynamique de réseau), difficile à piloter, peut être intéressante pour les projets de développement social, une organisation hiérarchique verticale peut perturber les processus participatifs. Les organisations étant en large majorité verticales, l'enjeu pourrait concerner le renforcement des cadres intermédiaires dans leur professionnalité (cela questionne leur posture, leur marge de manœuvre, leur légitimité). Le réseau suppose un espace d'incertitude, il s'appuie sur des formes d'organisation souples, non instituées, vivantes. La recherche, par les cadres intermédiaires d'une stratégie pour accompagner la décision pourrait devenir un objet de travail pour le PRDS.

Le compte rendu complet du séminaire de travail du 04 juin 2010 sera disponible sur le site du PRDS.

> A venir...

La semaine « En avant pour l'Égalité » 2010

Date : Du Vendredi 15 au 22 octobre 2010

Fil conducteur : Accès à l'Emploi (orientation, formation, emploi) et discrimination

Un groupe de travail opérationnel « lutte contre les discriminations » animé par la Ville et par l'Etat s'est mis en place à la rentrée 2008 - 2009. Ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre des travaux de la COPEC sur l'ensemble du département (Commission pour la Promotion de l'Égalité des chances et de la Citoyenneté) ainsi que dans le Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations sur la Ville de Perpignan.

Ce Plan a été signé le 15 septembre 2008 par le Maire, le Préfet et le Directeur Régional de l'ACSE. Il regroupe des acteurs institutionnels et associatifs qui ont pour objectif d'agir contre les discriminations sur le territoire perpignanais.

Le groupe de travail, a décidé de renouveler l'organisation de la semaine de la diversité « **En Avant pour l'Égalité 2010** » qui se déroulera du vendredi 15 octobre au vendredi 22 octobre 2010.

L'objectif de cette semaine est de soutenir les initiatives déjà existantes en matière de lutte contre les discriminations, mais aussi de promouvoir les actions nouvelles en vue d'impulser et de créer une dynamique territoriale, tel que les PAE (Points d'Appui Égalité). Le réseau des PAE a pour vocation d'accueillir, d'informer, d'écouter, d'orienter, d'accompagner les habitants estimant être victime de discriminations, mais également d'observer l'évolution de cette problématique.

La semaine « En avant pour l'Égalité » est l'occasion pour chacun, habitant ou professionnel de participer à des actions visant à éclairer la question de la discrimination. Cette année, le thème retenu afin de servir de fil conducteur est celui de **l'Accès à l'Emploi**, ce qui inclut la recherche d'emploi, le déroulement de carrière, les champs de l'insertion professionnelle mais également de la formation et de l'orientation.

Les actions proposées sont de deux ordres : des événements dits centraux car fortement promus par les institutions engagées dans ce processus, et des événements dits de proximité portés par nos partenaires associatifs.

Programme Evénements centraux :

Vendredi 15 octobre 2010, après midi : Réunion de la Commission pour l'Égalité des Chances (COPEC), conférence de presse, présentation de la semaine 2010, présentation des Points Appui Égalité (PAE).
Projection de courts métrages de la HALDE sur le thème de l'accès à l'emploi.

Mercredi 20 octobre 2010, 14h - 17h : « Effectivité du droit du travail et discriminations » (à confirmer)

Vendredi 22 octobre 2010, 16h - 19h : Bilan et restitution de la semaine, expositions, films, photographies, etc.
Perspectives d'action proposées par les institutions et verre de l'amitié proposé par la Mairie de Perpignan

Autour de ces temps forts, s'articulent des événements de proximité répartis à l'échelle du territoire communal. Parmi ces derniers :

Lundi 18 octobre 2010, 14h - 17h : IRTS / Université « Emploi, Discrimination, Égalité des chances », Interventions et 3 ateliers débat : 1er atelier « Trajectoire des formations et discriminations » ; 2ème atelier « Les services à la personne support des discriminations invisibles » ; 3ème atelier « Le genre atout ou contrainte à l'accès à l'emploi »
Lieu : Palais des Congrès

Mardi 19 octobre 2010, 9h - 17h : Maison de l'Emploi / Club FACE « Orientation professionnelle et genre », filières, spécialités, nouvelles passerelles...
Lieu : Amphithéâtre de l'hôtel d'Agglomération.

Pour consulter le programme détaillé :

<http://www.mairie-perpignan.fr/la-municipalite/politique-de-la-ville-cucs/mi-ssion-lutte-contre-les-discriminations>

Pour plus d'informations :

Mme Cindy MERABET, Déléguée du Préfet : cindy.merabet@pyrenees-orientales.gouv.fr

M. Jérôme SALHI Chargé de Mission Lutte contre les Discriminations : salhi.jerome@mairie-perpignan.com ; tél. : 04 68 62 38 71

Serge MARTINEZ, Directeur de la DDSJ Ville de Perpignan, Chef de projet CUCS
Cindy MERABET, Déléguée du Préfet

3ème rencontre « Comprendre et Agir » du Trabucaire

Date : 15 octobre 2010

Les éditions du Trabucaire et un groupe d'universitaires et acteurs du social poursuivent le compagnonnage initié en octobre 2005 - en réaction aux événements qu'avait connus la ville au mois de mai - par une première rencontre intitulée « Perpignan laboratoire social : Comprendre et Agir ».

Depuis, une deuxième journée Comprendre et Agir a regroupé le 28 mai dernier une centaine de participants sous le titre « Penser (panser ?) Perpignan ». Y étaient analysés les mécanismes ségrégatifs qui travaillent la société locale et explicitées les questions de diversité et de discriminations telles qu'elles se présentent sur notre territoire.

Une nouvelle rencontre Comprendre et Agir est prévue vendredi 15 Octobre à partir de 14h00 au siège du Trabucaire 11, traverse de Pia à Perpignan. Après les premières éditions consacrées à des analyses portant sur des aspects du fonctionnement interne de la société locale, cette nouvelle journée éclairera de façon plus large l'inscription de notre « territoire frontière » dans les grandes mutations sociales et économiques qui travaillent le large pourtour méditerranéen auquel nous appartenons. La réflexion et les échanges s'appuieront pour partie sur les récents travaux d'Alain Tarrius (recherche en cours pour le plan urbain sur "les nouveaux cosmopolitismes migratoires" et son dernier ouvrage « Migrants internationaux et nouveaux réseaux criminels » au Trabucaire). D'autres interventions viendront compléter l'éclairage sur l'effet frontière et ses incidences sur notre territoire.

Les acteurs professionnels du social, largement présents lors des deux premières éditions trouveront une nouvelle fois dans la rencontre du 15 octobre une bonne occasion de « gagner en lucidité » selon la formule des initiateurs de ces rencontres.

Plus d'infos > Une plaquette de présentation de la journée explicitant les interventions prévues sera disponible dès fin septembre, demandez là en vous adressant à : edition.trabucaire@orange.fr

Journée régionale « Association et politique de la ville »

Date : 17 novembre 2010

La prochaine journée organisée par Réciprocités- LR (association de professionnels de la politique de la ville en Languedoc-Roussillon), se déroulera à Montpellier, le mercredi 17 novembre 2010.

Le milieu associatif est un acteur majeur de la politique de la ville. Dès le début des années 80 les dispositifs successifs qui ont fondé cette politique publique ont fait largement appel aux associations au moment de leur mise en œuvre.

Près de trente ans après la mise en place des premiers dispositifs, le discours sur les bienfaits de l'action associative dans la création du lien social et dans le maintien de la cohésion sociale reste une constante du langage institutionnel particulièrement réactivée lors des périodes de crise.

Pour autant, et malgré les engagements régulièrement répétés visant à promouvoir un partenariat plus équilibré - intégrant droits et devoirs réciproques - la réalité du rapport entre institutions et associations reste toujours marquée par l'instrumentalisation d'un côté, la précarité de l'autre, bien loin d'une réelle prise en compte des projets propres à chaque association et d'une démarche de coproduction d'une action publique renouvelée.

A un moment où les interrogations sur le devenir de la politique de la ville se multiplient, en même temps que la stratégie de maintien de l'ordre dans les quartiers populaires semble prévaloir sur celle de la cohésion et de l'inclusion sociale, les professionnels de la politique de la ville en Languedoc Roussillon proposent de tenir une journée d'étude qu'ils souhaitent coproduire avec des représentants des associations ou collectifs d'associations intervenant sur les mêmes quartiers.

L'objectif proposé pour cette journée est triple :

- mettre en évidence la réalité des ressources associatives sur les sites politiques de la ville de la Région ainsi que leur degré d'organisation,
- identifier les articulations entre l'initiative associative et les équipes locales chargées de la conduite et de la mise en œuvre des dispositifs politiques de la ville,
- dégager une base de travail commune et durable entre professionnels et associations dans la perspective de la nouvelle contractualisation.

La journée s'adresse aux professionnels du champ social et éducatif ainsi qu'aux associations intervenant dans les quartiers. Pas de frais de participation.

Plus d'infos > Pour participer à cette journée, contactez en octobre le PRDS (prds@wanadoo.fr) qui vous donnera toute précision utile (programme définitif, lieu, bulletin d'inscription...)

> Les actions de formation du PRDS à venir



Le PRDS propose un cycle d'étude sur les questions de participation. Il est prévu l'organisation de trois journées d'étude. La première, le 1er octobre 2010, est intitulée : « La participation en questions : Que disent les institutions aux habitants quand elles les invitent à la participation ? » Cette journée d'étude est organisée dans la perspective suivante :

- Comprendre et analyser les enjeux liés aux questions de participation, déconstruire cette notion
- Repérer des freins et leviers à une démarche participative
- Eclairer les pratiques qui peuvent être associées à une démarche participative
- Questionner les liens entre participation, construction du vivre ensemble, citoyenneté, démocratie participative.

Une seconde journée portera sur le pouvoir d'agir, le 28 janvier 2011.

L'évolution du contexte actuel peut amener les professionnels à se sentir désarmés, et à se demander comment agir, et comment agir avec les habitants ? L'approche participative soulève des enjeux relatifs au « pouvoir d'agir » ou « pouvoir d'action ». Celui-ci peut être défini comme la capacité des personnes et des communautés à exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent » (Rappaport, 1987).

L'individu et le groupe sont rendus capables d'analyser la situation, de définir les problèmes et de les résoudre.

Il s'agit ici de questionner à la fois les aspects individuels, mais aussi structurels, à l'origine de cette situation d'impuissance. Le changement ne vise donc pas les seules composantes individuelles ou structurelles, mais tente de prendre en compte leur influence réciproque. La notion de pouvoir « vise ici cette nécessité de réunir les ressources individuelles et collectives à l'accomplissement de l'action envisagée » (Le Bossé, 2003). Cela pose notamment la question du rôle de l'intervenant dans ce processus. L'intervenant s'inscrit dans une démarche « d'action conscientisante » (Le Bossé).

Cette journée d'étude visera donc à mieux expliciter les enjeux, pratiques et limites liés à ce type de démarche.

La troisième journée d'étude viendra clôturer ce cycle. Elle pourra approfondir les questionnements ayant émergé au cours des deux journées précédentes et visera à construire une position commune sur la question de la participation (posture, structuration, méthodes, etc.).

Le programme de formation complet sera bientôt disponible sur le site internet du PRDS.

> Appels à projets

> Le concours des Bourses déclics jeunes

Les Bourses déclics jeunes de la Fondation de France sont destinées aux jeunes porteurs de projet âgés de 18 à 30 ans. Elles visent à les soutenir dans la réalisation de leur vocation ou d'un projet personnel dans les domaines les plus divers (art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale ou humanitaire, environnement, etc.).

Chaque année, une vingtaine de bourses sont distribuées. Le montant d'une Bourse déclics jeunes est aujourd'hui de 7600 €. Les Bourses déclics jeunes de la Fondation de France sont attribuées par concours, ouvert du 1er septembre au 15 novembre de l'année en cours. Les bourses sont remises aux lauréats en juin de l'année suivante.

Inscriptions en ligne du 1er septembre au 15 novembre 2010 pour participer au concours des Bourses déclics jeunes.

Plus d'infos > www.fondationdefrance.org/Nos-Aides

> Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées

En soutenant la mise en œuvre effective de projets innovants, la Fondation de France entend contribuer à décloisonner les différents dispositifs pour que l'ensemble des actions menées sur un territoire s'adresse à tous ses habitants. Ces actions influenceront positivement sur le changement des représentations sociales à l'égard des personnes en situation de handicap et leur reconnaissance effective comme acteurs à part entière. Ce nouveau programme s'articulera autour de deux axes : Vivre ensemble et Être citoyen.

Cet appel à projets vise à soutenir des initiatives qui contribuent à l'ouverture générale de la cité aux enfants et adultes handicapés. Il s'agit de favoriser la participation de tous les habitants aux différentes actions menées sur leur territoire, de leur permettre de jouer leur rôle de citoyen, et d'accéder aux services de droit commun. Tous les aspects de la vie doivent être pris en considération. Si les besoins primaires des personnes sont considérés comme prioritaires, les besoins relationnels et "d'inclusion" dans la vie sociale sont également fondamentaux. Or ceux-ci sont souvent sous estimés.

Avec le soutien de la Fondation JM.Bruneau. Les dossiers sont reçus et étudiés tout au long de l'année 2010

Plus d'infos > www.fondationdefrance.org/Nos-Aides

> Ressources web (sites)

> L'observatoire des inégalités

L'Observatoire des inégalités et la société Compas-Tis ont créé un Observatoire en ligne, qui décline un certain nombre d'indicateurs témoins des inégalités aux niveaux communal, départemental et régional. Au-delà des moyennes nationales, l'outil permet d'analyser les évolutions en cours et de situer chaque collectivité vis-à-vis des collectivités semblables, par entrée thématique (éducation, emploi, lien social, conditions de vie, catégories sociales...), par genre, par âge, par nationalité... Les données présentées sont brutes, elles nécessitent d'être expliquées par une confrontation avec la perception que les acteurs locaux peuvent avoir des réalités sociales locales.

En savoir plus > www.inegalitesterritoriales.fr

> Le Discriminologue

Le Discriminologue est un site web d'information et d'auto-formation entièrement dédié à la lutte contre les discriminations et aux questions de citoyenneté. Animé par l'AFIC (Accueil et Formation pour l'Intégration et la Citoyenneté), et soutenu par la Région Île-de-France, ce support met à disposition 5 modules d'auto-apprentissage vidéo conclus par des quizz (loi française, fonctionnement des préjugés, loi du 11 février 2005 sur le handicap, histoire et enjeux de la laïcité). Il propose aussi des interviews thématiques filmées, des conférences web, des supports pédagogiques, et valorise des initiatives locales portées en matière de lutte contre les discriminations ou de citoyenneté française et européenne.

En savoir plus > www.lediscriminologue.org

> Le « nouveau » service civique officiellement lancé

La loi sur le service civique a été publiée (JO du 10 mars 2010). Ce dispositif cible 10.000 jeunes (75.000 à partir de 2014), pour un engagement de 6 à 12 mois, dans des missions utiles à la société (à caractère philanthropique, éducatif, environnemental, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, en lien avec la prise de conscience de la citoyenneté française et européenne). Le service civique s'exercera au sein d'associations, d'ONG, de fondations (hors fondations d'entreprises, organismes culturels, associations politiques), de collectivités locales ou de l'État.

En savoir plus > www.service-civique.gouv.fr

> Ressources web (publications à télécharger)

Économie sociale et solidaire, entreprendre autrement pour la croissance et l'emploi

Comment favoriser la création, le développement et la pérennisation des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) au regard du potentiel de création de richesses et d'emplois qu'elles représentent ? Comment mettre en oeuvre une politique de développement de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social ? Rappelant le poids de l'ESS, un rapport, réalisé par le député Francis Vercamer, propose 4 orientations et 50 propositions pour répondre à ces questions : favoriser une meilleure visibilité et une meilleure reconnaissance du secteur de l'ESS, promouvoir une politique active et renouvelée d'aide et l'accompagnement du secteur en facilitant l'accès à certains dispositifs de droit commun et en adoptant des mesures tenant compte de ses spécificités et de la nature de ses besoins ; mieux insérer le secteur au sein des politiques publiques, tout en faisant émerger une nouvelle dynamique en sa faveur.

www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000206/index.shtml?xtor=EPR-526

Inégalités et discriminations - pour un usage critique et responsable de l'outil statistique

Rapport du comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations (COMEDD), François Héran. Commissariat à la diversité et à l'égalité des chances, Paris ; Premier ministre, février 2010

Yazid Sabeg, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, a chargé François Héran, alors directeur de l'INED, de conduire un travail, en collaboration avec 25 personnalités qualifiées (chercheurs, associatifs, syndicalistes, etc.), sur les conditions et méthodes de mesure de la diversité dans la perspective d'évaluer les effets des politiques de lutte contre les discriminations. Revenant sur l'ensemble des mots et concepts entourant la problématique de la statistique ethno-raciale, en dépassant la ligne de fracture simplificatrice entre le « tout ethnique » et « l'ethnicité zéro », le rapport développe cinq parties renseignant les méthodes de mesure, le cadre juridique, les éléments de discussion, les conditions et bénéfices au développement d'un observatoire des discriminations, pour exposer, finalement, une quarantaine de recommandations, allant de la préconisation d'une approche fondée sur l'appartenance auto-déclarée à la nécessité de mise en oeuvre d'un cadre sécurisé pour le traitement des données.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000077/0000.pdf>

Évaluation : rénovation urbaine, l'objectif de mixité sociale non atteint

5 ans après le lancement du Programme national de rénovation urbaine, le Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU souligne, dans son rapport 2009, que si la plupart des objectifs urbains ont été atteints, l'objectif de mixité sociale peine à s'imposer. Il n'a pu être atteint par manque de « solidarité intercommunale », et faute d'une articulation suffisante entre la politique urbaine et les aspects de la vie sociale dans les quartiers. Des faiblesses sont pointées au regard de la reconstitution de l'offre de logements sociaux démolis (décalage temporel, nouveaux logements plus petits, offre « très sociale » rare), la localisation du logement (en majorité dans le quartier d'origine ou en ZUS, des trajectoires résidentielles bénéficiant aux ménages les plus aisés) et la diversification de l'habitat (faible part de locatifs privés, d'accession libre ou sociale à la propriété).

www.anru.fr/Rapport-2009-du-CES-de-l-ANRU-La.html

Politique du logement : 15 propositions au gouvernement lors des Etats généraux du logement

32 institutions, hétérogènes dans leur forme et positionnement (organismes HLM, structures de l'insertion et de l'hébergement, associations de consommateurs, de locataires, représentants du secteur du bâtiment et partenaires sociaux...), ont organisé le 4 mai dernier les premiers États généraux du logement. Elles ont formulé au gouvernement 15 propositions issues de 9 mois de discussions, afin de répondre à la crise du logement. Elles s'articulent autour de trois enjeux : réguler les marchés et maîtriser les coûts pour rendre l'offre de logements, neufs ou existants, accessible à toutes les couches de la population ; stabiliser l'aide publique à un niveau suffisant et la rendre plus efficace en l'assortissant d'objectifs sociaux et environnementaux ; redéfinir les responsabilités de l'Etat et des autorités locales au plus près de la réalité des besoins locaux.

www.localtis.info/cs/ContentServer?c=artJour&cid=1250259833969&pagename=Localtis/artJour/artJour

Politique de la ville : une analyse du lien social dans les CUCS

Parmi les actions financées par l'Acsé dans le cadre des CUCS, plus de 7000 s'inscrivent dans la thématique « Lien social ». L'agence a réalisé une étude de 10 CUCS, afin d'identifier les actions qu'elle recouvre, et d'analyser le sens donné à cette thématique par les acteurs.

Synthèse à télécharger sur : www.lacse.fr/ressources/files/pol_ville___new/Etudes/Etude_Lien_Social_-_Synthese.pdf

> **La démocratie participative inachevée. Genèse, adaptations et diffusions**

Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer (dir.), co-édition Adels/Yves Michel, 2010



La démocratie participative, dont les racines sont anciennes, semble depuis quelques années, s'institutionnaliser dans la durée, dans une dynamique qui se différencie du caractère contestataire des mouvements sociaux des années 60 et 70. Cet ouvrage analyse ses dynamiques de diffusion, le succès particulier de certains dispositifs, aléas de tel ou tel parcours, la multiplicité des expériences locales et l'inachèvement général d'un processus qui semble, pourtant, porté par des tendances lourdes. Cet ouvrage met l'accent sur deux aspects peu étudiés jusque-là dans une optique comparative : l'évolution dans le temps et la place des acteurs, individuels ou en réseau. Retracer cette généalogie de la démocratie participative permet de mieux en comprendre la portée et les limites, et donne des clés à ceux qui veulent la faire vivre aujourd'hui. et renforcer l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de projets.

> **Guide de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, 100 fiches pour tout comprendre**

Daniel Gacoïn, Dunod, Guides de l'action sociale, 2010



Cet ouvrage est conçu comme un guide rassemblant tout ce que les professionnels du social et du médico-social ou professionnels en formation, qui devront s'impliquer dans des démarches, ont besoin de savoir. 101 fiches permettent à chacun d'avoir, sur la table, toutes les informations nécessaires, traduites de la manière la plus lisible possible. Place est faite à tous les dimensions de ces nouvelles pratiques : de la connaissance des fondements, posés initialement autour des effets des politiques publiques, à leur application concrète dans des méthodes inventées dans les dix dernières années pour le secteur social et médico-social. Il s'agit bien de permettre à chacun de participer, dans la clarté des responsabilités, au changement qu'apporte l'évaluation, quand elle relie notamment l'efficacité d'une intervention et le fondement éthique de cette dernière. Sommaire : Pourquoi « l'obligation » de l'évaluation ? L'évaluation des politiques sociales. L'évaluation des besoins. L'évaluation des activités et de la qualité des prestations. L'évaluation des pratiques et des organisations et ses contenus. L'évaluation interne. L'évaluation externe.

> **Faire société : les associations de solidarité par temps de crise**

Robert Lafore (dir.), UNIOPSS, Dunod, 2010



Le secteur social, médico-social et sanitaire est, pour des raisons historiques, fortement caractérisé par un fonctionnement associatif. Tout porte à croire que les associations détiennent toujours une capacité politique sans égale pour organiser le lien social. Des bouleversements profonds, tant politiques qu'économiques, les obligent cependant aujourd'hui à un travail prospectif visant à repositionner le projet associatif face aux exigences de participation citoyenne, aux nouveaux territoires, à la concurrence du marché, à la montée en puissance de l'Europe...

Cet ouvrage collectif propose un diagnostic sur le secteur et ouvre des pistes pour construire l'avenir. Il entend, in fine, engager le débat le plus ouvert possible, générer des initiatives, permettre des convergences et transformer les questions de départ en dynamique collective.

> **Dynamiques territoriales de l'action sociale et médico-sociale**

Alexis Baron, Presses Universitaires de Grenoble, 2010



Cet ouvrage a pour ambition d'aborder l'action sociale et médico-sociale à partir du local, du territoire, et à travers une double lecture.

La première approche est juridique et institutionnelle. Il s'agit d'aborder les aspects institutionnels de l'action sociale et médico-sociale. Ces développements s'intéressent à l'organisation juridique et administrative de ce secteur de l'action publique. L'accent est mis sur l'analyse des acteurs en présence (conseils généraux, communes, État et secteur associatif) et sur leur champ de compétence, ainsi que sur la dynamique contractuelle entre ces acteurs.

La seconde approche est davantage politique. Elle traite des politiques sociales à travers leurs caractéristiques principales, à la fois dans leur essence même, mais aussi dans la façon dont les acteurs précédemment étudiés les mettent en oeuvre. Les politiques sociales sont envisagées de manière catégorielle, c'est-à-dire en fonction du type de public-cible ou de domaine d'action : logement, politique de la ville, personnes âgées, handicap, protection de l'enfance, insertion, etc. Dans un deuxième temps, les évolutions transversales qui touchent l'ensemble de l'action sociale sont mises en exergue. Sont ainsi évoquées la territorialisation de l'action sociale, la question de la démocratisation de l'action sociale et enfin la problématique de l'évaluation des politiques sociales.

> **Les nouvelles frontières de la société française**

Didier Tassin, (dir.), Éditions La découverte, 2010



Résultat de 4 années d'enquêtes, menées par une équipe de sociologues, anthropologues, historiens, politistes, juristes, psychiatres et psychanalystes, cet ouvrage met à jour les transformations contemporaines des identités et des altérités dans la société française. Parallèlement à un phénomène de fermeture progressive des frontières d'autant plus manifeste qu'il est devenu objet de surenchère politique, d'autres frontières, moins visibles, se sont constituées à l'intérieur de l'espace national. Raciales, ethniques ou religieuses, elles définissent des lignes de partage que la reconnaissance tardive des discriminations et la montée de revendications minoritaires ne permettent plus d'ignorer. Longtemps pensées séparément, les unes à travers la « question immigrée », les autres en termes de « racialisation », ces frontières extérieures et intérieures sont étroitement liées, tant dans les histoires familiales que dans les discours publics.

> **Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif**

Rapport au ministre chargé des affaires sociales

CSTS, Presses de l'EHESP, 2010, Didier Dubasque (dir.)



Enjeu majeur pour le travail social et l'action sociale territorialisée, l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC), complémentaire de l'intervention sociale d'aide à la personne, est aujourd'hui insuffisamment développée en France. Laissant une large place à la parole des acteurs et aux expériences de terrain, le rapport examine les différentes dimensions de l'action collective et les obstacles à sa mise en oeuvre. A travers de multiples exemples, et au moyen de propositions concrètes élaborées à partir du quotidien des professionnels, les auteurs invitent l'ensemble des acteurs à investir ce mode d'intervention.



> **Jeunes d'aujourd'hui, France de demain**

Problèmes politiques et sociaux n° 970

Quelle place la société française fait-elle à sa jeunesse ? Imperfections du système scolaire, risques de déclassement, chômage, conséquences de la réforme des retraites sont autant de problèmes très actuels analysés dans ce dossier préparé par Cécile Van de Velde.